



**Ministère des finances
Direction générale des douanes
Direction régionale des douanes d'Alger extérieur
Inspection divisionnaire des douanes de Boumerdes
Recette des douanes de Boumerdes**

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le **14 et 15 Juillet 2019 à 09 :00h**, à l'Inspection Divisionnaire des douanes de Boumerdes, sis au lieu-dit route CORSO W-Boumerdes- à la vente aux enchères publiques des recettes de BOUMERDES et TIZI-OUZOU de divers lots de marchandises, consistant en :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| *Véhicules | *Produits alimentaires |
| *Motocycles | * Chaussures |
| * Meubles de cuisine | * Meubles |
| * Céramique | * Verre |
| * Effets vestimentaires | * Produits cosmétiques. |

Lieux des visites :

BOUMERDES : les ports secs et les entrepôts

TIZI OUZOU : EATIT –SPA EX COTITEX DRAA BEN KHEDDA

CONDITION DE VENTE

- 1- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes, au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèces ou par chèque certifié.
- 2- Les acquéreurs doivent présenter un Registre de Commerce en relation avec les marchandises acquises, ainsi que la Carte Fiscale.
- 3- Les frais d'enregistrement 2.5% ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- 4- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication. et sur présentation de l'autorisation relative au matériel sensible acquit.
- 5- Les lots adjudgés et payés que le preneur n'aura pas enlevé dans un délai de **huit (08) jours** seront, après mise en demeure adressée à l'intéressé, laissés sur les lieux de la vente à ses frais et ses risques et périls.
- 6- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- 7- Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant les heures de travail.